

*Le plus difficile en tout
est de se mettre à l'œuvre.*

LE CHOIX D'UN NOUVEAU CURÉ

Malgré sa longévité, un curé n'est pas éternel ! Humain parmi les humains, il vieillit, ses forces déclinent, sa santé se détériore, on doit penser à le remplacer, car le travail de pasteur d'une communauté chrétienne n'est pas une mince tâche. En 1989, l'archevêque d'Ottawa songe sérieusement à la nomination d'un nouveau curé pour la paroisse de Saint-Sébastien d'Overbrook, car Monsieur l'abbé Dumoulin avance sérieusement en âge et manifeste depuis quelques temps des signes assez évidents de faiblesse au plan de la santé. Personne ne s'en surprendra, il approche de ses 80 ans ! Qui peut remplacer ce valeureux pionnier, ce bâtisseur infatigable qui s'est tellement dévoué à construire l'église et le presbytère paroissiaux, mais aussi et surtout à construire année après année une communauté chrétienne vivante et nombreuse ?

Le regard de S.E. Mgr Joseph-Aurèle Plourde se porte sur un père mariste qui, depuis dix ans déjà, travaille au Centre diocésain, d'abord au coin de la rue Murray et de King Edward, puis relocalisé rue Kilborn. En effet, le Père Pierre Allard n'est pas pour lui un inconnu, il s'adonne à un ministère de miséricorde bien spécial au Tribunal Ecclésiastique Régional d'Ottawa, dont l'archevêque est le modérateur.

Le futur curé

Qui est-il ? Pierre Allard est né dans la ville de Québec, le 9 novembre 1938. Il est l'enfant de Napoléon Allard et de son épouse Antoinette Olivier. La famille compte déjà plusieurs enfants: les aînés, Jean-Paul, Rose-Aimée, Gilbert qui est décédé après avoir vécu quelques années, Yolande et René. Ses parents donneront encore la vie à deux autres filles: Yvette, Pauline, et enfin deux garçons: Denis et André.

Après ses études primaires dans les écoles de la ville de Giffard, en banlieu de Québec, le jeune adolescent entre au *Séminaire des Pères Maristes*, à Sillery, près de Québec, en septembre 1952. Dans ce milieu alors très restreint, au contact des éducateurs maristes qui s'y dévouent et qui portent bien leur nom, il développe un amour spécial pour la Vierge Marie et il sent peu à peu l'appel de Dieu à devenir religieux dans une congrégation qui porte son nom et qui a pour objectif de vivre de son esprit, c'est-à-dire la *Société de Marie*.

Choix de vie

Son année de rhétorique terminée, à la fin de juin 1958, il opte donc pour la vie religieuse dans la Société de Marie et les autorités de la communauté l'envoient à Staten Island, New York, au noviciat *Our Lady of the Elms*, pour son année d'apprentissage à la vie religieuse, appelée noviciat. Il arrive à New York le 7 septembre 1958. Après son année canonique de noviciat, il émet les vœux simples de pauvreté, d'obéissance et de chasteté pour une période de trois ans le 8 septembre 1959, tôt le matin. Le prédicateur développe le passage de l'évangile selon saint Jean où Jésus en croix donne à sa mère Jean, comme fils, et à Jean Marie comme mère (voir: chap. 19, 25-27), insistant sur le fait qu'en faisant profession dans la Société de Marie, le profès devient d'une façon spéciale enfant de Marie. Pour cette raison, chaque religieux mariste doit s'efforcer, dans sa vie de tous les jours, de «penser comme Marie, juger comme Marie, sentir et agir comme Marie.» Cette expression de leur

fondateur, le père Jean-Claude Colin, est enchâssée dans leurs Constitutions.

Le jour même de sa première profession, en compagnie de plusieurs compagnons, il prend le train pour la ville de Boston. Le même après-midi, il arrive à destination, prêt à poursuivre ses études en philosophie.

Pendant deux ans, il poursuit donc ses deux années de philosophie à *Marist College and Seminary*, dans la ville de Framingham Centre, Massachusetts. Cette institution est affiliée à *The Catholic University of America*, et peut par conséquent décerner des grades académiques.

Après sa première année de philosophie, il rentre au pays, comme le veut la coutume, pour poursuivre des études en sciences pédagogiques à l'*Université Laval* de Québec, pendant la session d'été. Après une brève période de congé dans sa famille, il retourne à Framingham terminer sa deuxième année.

Études théologiques

À la fin de ses études de philosophie, ses supérieurs religieux l'envoient dans la ville d'Ottawa. Les Pères Maristes y ont ouvert en 1957 un grand séminaire, une maison de formation pour leurs étudiants en théologie, il s'agit bien humblement de deux maisons familiales sur la rue Hawthorne et sur la rue Wildwood, à quelques minutes à peine de la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa, au Centre '*Sedes Sapientiae*', rue Main. Ces modestes maisons ont l'avantage d'être admirablement bien situées à proximité de la faculté de théologie.

Après sa première année de théologie, ses supérieurs décident de l'envoyer faire un stage de formation pratique à Chicoutimi en 1962. Là, il apprend les rudiments du métier d'éducateur, au cours de l'année 1962-1963. Cette expérience pratique terminée, il retourne à Ottawa pour terminer ses trois dernières années régulières d'études en théologie.

Le grand rêve de sa vie va bientôt se réaliser. La première étape préparatoire essentielle consiste à recevoir l'ordination au sous-diaconat. Le 4 juin 1965, il reçoit cet ordre majeur des mains de Mgr Paul-Émile Charbonneau, évêque de Hull, en la cathédrale du Très-Saint-Rédempteur. Puis, le 18 septembre 1965, Mgr René Audet, évêque auxiliaire, l'ordonne diacre dans la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa. Le 18 décembre 1965, c'est l'étape ultime: en répondant à l'appel du Seigneur lancé par l'intermédiaire de l'évêque, il est fin prêt à recevoir la grâce du sacrement. La cérémonie de l'ordination sacerdotale se déroule dans la chapelle du *Séminaire des Pères Maristes* de Sillery — lieu cher à son cœur — par le ministère épiscopal de S.E. Mgr George H. Pearce, mariste et missionnaire, il devient presbytre.

Il importe de dire un mot ici sur le sens de ce qui s'est passé ce jour-là. En effet, devenir prêtre pour les hommes qui ont la foi, provoque une transformation intérieure profonde, ineffaçable. On devient prêtre pour toujours, peu importe ce qui peut se passer par la suite. On reçoit la consécration sacerdotale «pour prêcher l'Évangile, pour être le pasteur des fidèles et pour célébrer le culte divin»(voir: La constitution sur *L'église*, n° 28).

Le 19 décembre celui qu'on appelle maintenant le Père Allard célèbre sa première messe solennelle dans la paroisse Saint-Ignace de Loyola de Giffard, qui l'a vu grandir, alors que Mgr Pearce préside au trône, entouré de nombreux Pères Maristes. Le nouveau prêtre est assisté de son cousin, le P. Raymond Allard, omi, du curé de la paroisse Monsieur l'abbé Paul Gariépy, et du P. Guy Leclerc, mariste.

Après quelques jours de repos dans sa famille, il retourne terminer sa formation théologique à Ottawa, à l'*Université Saint-Paul*, car il y a eu séparation des facultés ecclésiastiques de l'*Université d'Ottawa*, pour former la nouvelle université.

Prêt pour le ministère

Au terme de ses études, le temps est maintenant venu de travailler auprès de la jeunesse. Pendant trois ans il est de nouveau éducateur à Chicoutimi, professeur dans différents centres de formation des maîtres. En 1969, il connaît une autre expérience enrichissante auprès de la jeunesse agricole en devenant professeur à l'*École moyenne d'agriculture* de Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. C'est une population différente, mais combien attachante que celle de la classe agricole !

L'intérêt du jeune prêtre pour les études de psychologie l'a amené à poursuivre sa formation au cours de sessions d'été tant à l'*Université Laval* de Québec qu'à l'*Université de Montréal*. Il est maintenant prêt à poursuivre des études avancées dans ce domaine précis des connaissances scientifiques. Il est accepté à *The University of Michigan*, à Ann Arbor, où il parfait ses connaissances, tout en réalisant combien les études avancées permettent de voir qu'on en sait peu encore sur l'être humain. Il lui faut apprendre à apprendre sans cesse, c'est-à-dire s'adonner à l'éducation ou formation permanente.

Suite à ces études supérieures, le Père Allard devient éducateur et professeur de psychologie au *Séminaire Saint-Augustin*, dans la région de Québec de 1971 à 1978. Toujours avide de parfaire ses connaissances dans plusieurs domaines, il a l'insigne privilège d'être envoyé dans la Ville éternelle pour suivre des cours avancés de théologie à l'*Angelicum*, c'est-à-dire à l'*Université Saint-Thomas d'Aquin*, de Rome, placée sous la direction des Frères prêcheurs ou Pères dominicains.

Nouvelle affectation

De retour au pays, il est choisi comme supérieur du grand séminaire de sa communauté à Hull, le *Scolasticat Saint-Pierre Chanel*, en août 1979. En plus de s'occuper de la formation des étudiants avec d'autres confrères, le Père Allard commence à

travailler pour le *Tribunal Ecclésiastique* d'Ottawa à titre d'expert psychologue. Cette tâche spécifique lui permet de travailler sur place, sans avoir à se rendre tous les jours au siège même du Tribunal. Bientôt de nombreux tribunaux ecclésiastiques régionaux à travers le Canada font appel à ses services. Soulignons d'une façon toute particulière ceux de Montréal et de Québec.

Le goût de pouvoir mieux aidé les gens le pousse maintenant à suivre des cours en droit canonique à l'*Université Saint-Paul*. Peu à peu, il termine ses études supérieures dans cette discipline tout en continuant à travailler sur des causes matrimoniales dans la mesure de ses temps disponibles.

Expérience pastorale

Dès sa nomination à Chicoutimi, après son ordination sacerdotale, le Père Allard s'est souvent adonné au ministère dans une desserte de la Cathédrale Saint-François-Xavier de la ville épiscopale qui vient de commencer tout près de la résidence des pères. Ce lieu de culte temporaire, dans une salle d'école, se poursuit jusqu'à sa nomination à l'École d'Agriculture.

À Sainte-Croix de Lotbinière, les prêtres des paroisses environnantes font souvent appel aux Pères Maristes pour les aider dans leur ministère paroissial aux temps forts de l'année liturgique, pour la confession des enfants des écoles, etc. Le Père Allard aide encore ces prêtres, soit à Sainte-Croix, soit à Saint-Édouard, soit à Saint-Louis de Lotbinière, etc.

Pendant ses études en psychologie à *The University of Michigan* le Père Allard est également vicaire dominical à la paroisse Saint-François-d'Assise, à Ann Arbor, tout en demeurant au presbytère paroissial. L'été il remplace même le curé pendant un mois.

De retour au pays, dans la région de Québec, il devient bientôt vicaire dominical dans la paroisse anglaise *Saint Vincent* de Québec, tout en étant professeur au Séminaire Saint-Augustin.

À titre de supérieur du Grand Séminaire de sa communauté à Hull — le Scolasticat Saint-Pierre-Chanel — le Père Allard exerce pendant plusieurs années son ministère dominical à la paroisse Saint-Raymond de Hull. Occasionnellement il remplace à la paroisse Saint-Benoît-Abbé de Hull, à la paroisse anglaise *Our Lady of the Annunciation* de Hull, et il se rend même jusqu'à Saint-Sixte, Sainte-Cécile de Masham — aujourd'hui La Pêche — et Saint-Clément de Farmpoint — maintenant Hull-Ouest.

Entre-temps il devient juge au Tribunal d'Ottawa, puis vice-juge judiciaire adjoint. Enfin, à la nomination de S.E. Mgr Jean-Louis Plouffe comme évêque auxiliaire du diocèse de Sault-Sainte-Marie, le Père Allard est choisi pour le remplacer comme juge en chef du tribunal régional au service de plusieurs diocèses: Ottawa, Gatineau-Hull, Pembroke, Timmins, Hearst, Mont-Laurier, Rouyn-Noranda, Moosonee ainsi que l'Ordinariat des forces armées canadiennes.

Après dix ans au Tribunal, le Père Allard croit que le temps est venu de laisser sa place à un autre. C'est alors que dans des discussions fréquentes avec S.E. Mgr Gilles Bélisle avec lequel il s'est lié d'amitié, ce dernier lui demande s'il n'accepterait pas de devenir curé dans la ville épiscopale. Après avoir eu différentes offres, comme les paroisses Saint-Louis-Marie de Montfort, Notre-Dame-de-la-Présentation, Saint-Bonaventure, on lui propose enfin de remplacer le curé-fondateur de Saint-Sébastien, Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin. Celui-ci, à cause de son âge avancé, a bien mérité de prendre sa retraite après trente années de fidèles et loyaux services dans cette paroisse qu'il a fondée et qu'il a développée avec toute l'ardeur de ses forces vives.

Nomination à Saint-Sébastien

Après d'assez longues tractations entre l'archevêché d'Ottawa et le Père Allard, les ultimes arrangements se font dorénavant au niveau de l'Archevêque d'Ottawa, S.E. Mgr Joseph-Aurèle Plourde et du Supérieur provincial des Pères Maristes, le

T.R.P. Albert Gosselin. Après que les deux hommes se soient entendus, tout est fin prêt pour procéder officiellement à cette nomination.

Au début de juillet 1989, le Père Allard reçoit sa lettre de nomination de l'archevêché. La voici.

«Joseph-Aurèle Plourde, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique archevêque d'Ottawa. Révérend Père Pierre Allard, s.m., Salut dans le Seigneur qui est le vrai Salut.

En vertu de notre charge pastorale et par la teneur des présentes, nous vous nommons et instituons curé de la paroisse St-Sébastien, à Ottawa, devenue vacante par la démission de Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin, curé, laquelle paroisse a été remise selon le canon 520, 2, aux Pères Maristes par convention entre le Supérieur provincial des Pères Maristes et nous-même en tant qu'Archevêque d'Ottawa, et votre nomination comme curé étant sur présentation de votre Supérieur provincial et nous vous accordons toutes les facultés, pouvoirs, droits et privilèges concédés à cet office par le Code de Droit canonique, les Constitutions et Décrets du Concile Vatican II, les Statuts diocésains et les coutumes légitimement approuvées dans notre diocèse. ...

Vous remplirez cet office de charge d'âmes de ladite paroisse pour un terme de six ans selon le Droit canonique. ...

Vous êtes dispensé du Rite de la prise de possession canonique de votre paroisse; cependant vos lettres de nomination devront être lues en présence des paroissiens dès le premier dimanche de votre arrivée dans ladite paroisse. Vous ferez Profession de Foi selon qu'il est requis par le Droit ecclésiastique, en présence de M. l'abbé Marcel Gauthier, vicaire régional ou son délégué.

Les présentes lettres prendront effet le 20 août 1989.

Donné à Ottawa, Ontario... le quatrième jour du mois de juillet de l'année du Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-neuf. »

Suit la signature du premier pasteur diocésain: + J.-A. Plourde, Archevêque d'Ottawa. La lettre est enfin contresignée par Roger Morin, P.A., Chancelier.

La décision de l'archevêque étant prise, il importe maintenant de la mettre en pratique de façon concrète. Pour ce faire, quelques démarches précises s'imposent pour faciliter le départ du curé-fondateur et l'arrivée de son remplaçant.

PHOTOS-SOUVENIRS

S. E. Mgr Sebastiano Baggio remet à l'abbé Dumoulin une relique de Saint-Sébastien. à l'École Saint-Paul où, avant la construction de l'église, on célébrait l'eucharistie.



Vue d'ensemble de l'église. On peut voir la croix sans Christ.

Visite du Gouverneur général du Canada et de son épouse: M. et Mme Vanier.





Bénédiction du terrain où seront construits la nouvelle église et le presbytère.



Enlèvement de la première pelletée de terre par le curé, il sera suivi de Messieurs C. Goulet, R. Thibault, L. LeBlanc, G. Farrell et H. Moncion.



Grâce à l'équipement lourd de l'Entrepreneur Syrotec, on creuse beaucoup plus vite !



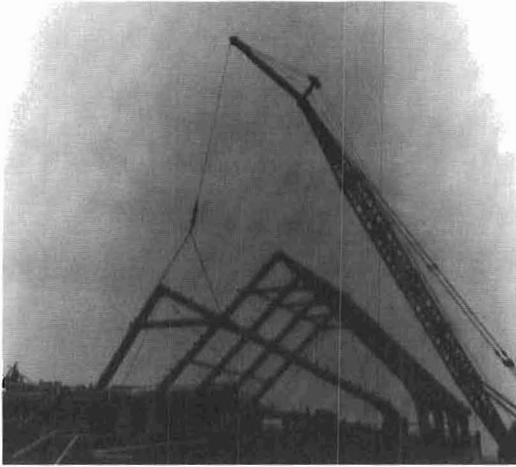
Le travail plus précis de creusage se fait avec une pelle mécanique.



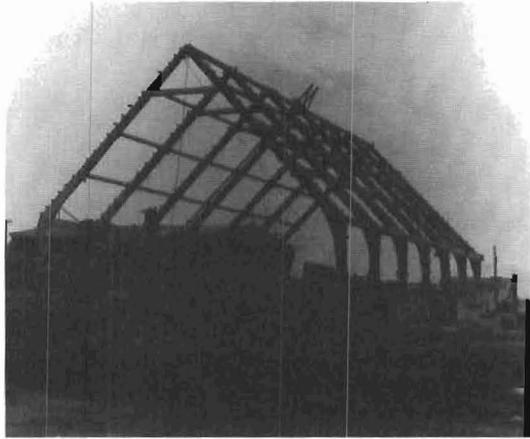
Le coffrage des fondations est déjà presque terminé. On y coulera sous peu le béton.



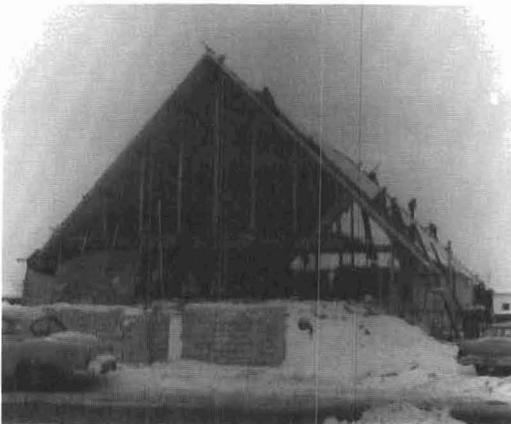
Le béton a été coulé et on procède au remblai des fondations.



Les poutres de soutènement ou armature de la toiture sont montées avec une grue de chantier.

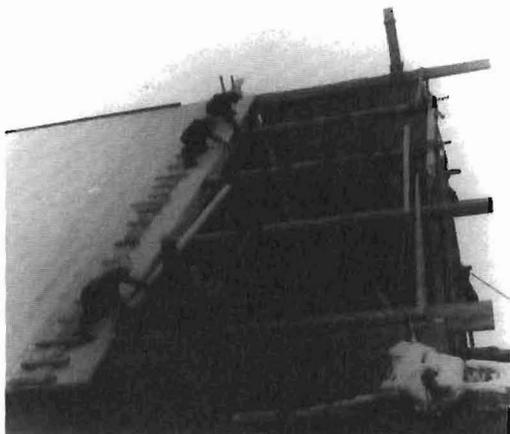


Tout est maintenant en place pour terminer la toiture de l'édifice.



On termine la mise en place des madriers de la toiture.

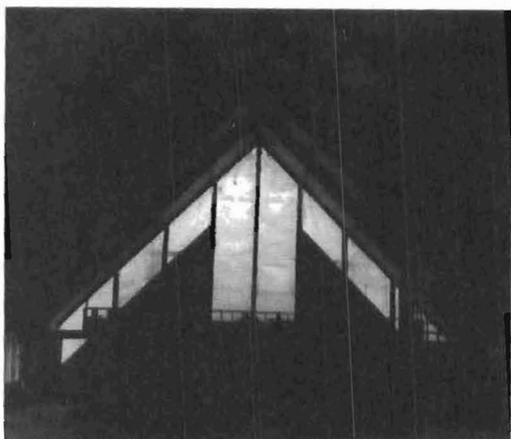
Il faut de l'adresse et de l'équilibre pour faire ce travail, n'est-ce pas?



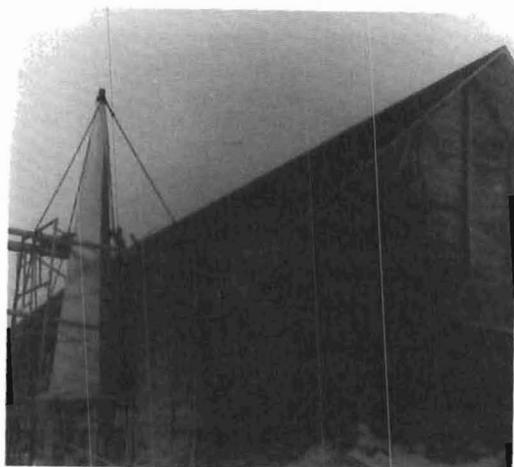
Les poutrelles retenant les poutres du toit en place sont installées, le sanctuaire surélevé est déjà bien visible ainsi que la forme des fenêtres de chaque côté de l'autel.

La construction du presbytère avance aussi à bon train.





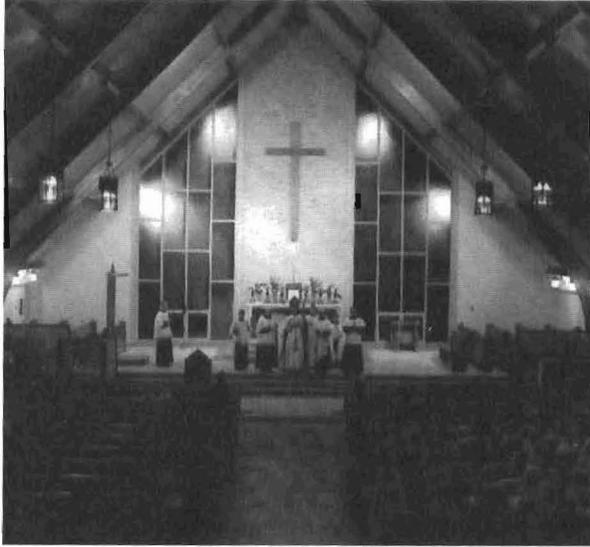
On aperçoit déjà le jubé et son immense fenêtre.



Le clocher est presque prêt à être mis en place.



Comme ça semble facile de monter un clocher à sa place!



S.E. Mgr Lemieux, o.p., archevêque, avec le premier groupe de confirmands dans la nouvelle église paroissiale, le 28 avril 1961.



Le premier mariage double de l'histoire de la paroisse et à notre connaissance le seul jusqu'à ce jour, le 16 juin 1962. Comme il y eut trois mariages ce jour-là, nous donnons les noms des trois couples:

Premier couple: Pauline Vaillant et Stephen Scrochan,

Deuxième couple: Rhéa Lalande et Isidore Kingsberry,

Troisième couple: Louise Landriault et Hubert Maranda.

*Partir, c'est un peu laisser
de soi-même derrière soi,
et donc mourir un peu.*

DÉPART DU PREMIER CURÉ

Les paroissiens de Saint-Sébastien tiennent à tout prix à dire un au revoir bien spécial à leur curé-fondateur avant son départ. Cette *Messe solennelle d'action de grâces et d'adieu* à l'abbé Raoul Dumoulin est annoncée pour le dimanche, 20 août 1989, à midi. Le comité demande à la chorale un programme spécial qu'il est intéressant de rappeler ici.

«Avant la célébration: Alleluia de Amadeus Mozart, soliste Louise Roy

Entrée: Vers toi, dès le matin de Charles Gounod

Gloria: Messe brève de Albert Duperron

Acclamation: Alleluia de Albert Duperron

Offertoire: Panis Angelicus de César Franck, soliste Louise Roy

Sanctus numéro 4 de Albert Duperron

Agnus Dei numéro 26 de Albert Duperron

Communion: Pour la vie de S. Toulan, soliste Louise Roy

Sortie: Psaume 150 (abrégé) de César Franck. »

Sur la couverture du programme se trouve une photographie de l'Abbé Dumoulin, à l'avant-plan, et une photographie de l'église paroissiale et du presbytère à l'arrière-plan.

Après l'eucharistie solennelle du départ de Monsieur Dumoulin, plusieurs paroissiens et paroissiennes, comme il se doit, viennent offrir leurs meilleurs vœux, parfois même avec des larmes, à leur vénéré pasteur depuis tant d'années et le remercier pour son dévouement inlassable à leur service.

Puis, le Père Pierre Allard, mariste, le nouveau curé se présente à l'Abbé Raoul Dumoulin. Celui-ci lui remet les clés de l'église et du presbytère. On sent vraiment la peine qu'il ressent à se départir de celles-ci, on le comprend. Et peu après le vénérable prêtre prend congé de 'sa' paroisse bien-aimée tôt dans l'après-midi.

L'abbé Dumoulin à la retraite

En quittant la paroisse, Monsieur Dumoulin s'en va vivre à Hull, au 52 de la rue Prud'homme, dans la paroisse Saint-Benoît-Abbé. Là, il reçoit les soins attentifs et dévoués de ses sœurs Mlle Léonie Dumoulin et Mme Marie Bouchard.

De 1989 à 1997, sa santé ne s'améliore malheureusement pas, même s'il vit encore des années heureuses proche de personnes qu'il aime. L'abbé Dumoulin passe un certain temps à l'hôpital, car sa santé diminue de plus en plus et son état requiert davantage de soins spécialités. Il doit même être envoyé à l'hôpital tellement son état est sérieux. Il y passera un peu plus de deux mois avant de mourir.

Décès de l'abbé Dumoulin

La nouvelle du décès de l'Abbé Dumoulin, le mercredi après midi 19 février 1997, nous est parvenue le jour même. Le vénérable prêtre était âgé de 87 ans. On nous apprenait en outre que, dans son testament, il désirait expressément que ses funérailles aient lieu à l'église Saint-Benoît-Abbé, sur le boulevard Moussette, à Hull.

Par la suite, les autorités ecclésiastiques d'Ottawa téléphonèrent à Saint-Sébastien pour demander si la cérémonie pouvait avoir lieu ici, puisque Monsieur Dumoulin en avait été le curé-

fondateur. La réponse ne tarda en aucune façon, elle fut un 'oui' des plus empressé. Cependant, les responsables de l'archidiocèse devaient obtenir l'assentiment de la famille du cher disparu. De fait, Monsieur Dumoulin n'a plus que deux sœurs vivantes, Mesdames Marie Bouchard et Léonie Dumoulin, en plus de très nombreux neveux et nièces.

Les tractations entre les responsables d'Ottawa et la famille terminées, il fut décidé que la dépouille mortelle du curé-fondateur serait apportée à Saint-Sébastien le samedi matin 22 février à partir de 9 heures. Le cercueil demeure fermé, mais cela n'empêche pas les gens de venir prier pour celui qui fut responsable de leur bien-être spirituel pendant de si nombreuses années.

Les funérailles

Malgré le bien mauvais temps, à dix heures précises les funérailles, aussi appelées liturgie des défunts, furent présidées par S.E. Mgr Marcel Gervais, archevêque d'Ottawa. Pendant un certain temps il n'était pas certain de pouvoir se rendre pour la célébration à cause de la glace sur les routes, mais fort heureusement il y parvint. Rendu sur place, l'archevêque fut entouré de plusieurs prêtres, venus rendre un dernier hommage à ce frère dans le sacerdoce.

L'homélie fut prononcée par l'Abbé André Drouin, curé de la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa. L'abbé Dumoulin avait demandé expressément qu'il n'y ait point d'éloge funèbre, mais que l'on parle plutôt des vocations.

Le prédicateur

«Dans une de ses œuvres, *Silence sur l'essentiel*, Jean Guitton fait le commentaire suivant: ' à l'occasion des funérailles de nos jours, on parle tellement du défunt qu'on oublie de prier pour lui '. En rédigeant son testament, M. l'Abbé Raoul Dumoulin avait certainement présente à l'esprit cette réflexion de M. Guitton, et c'est pourquoi il demanda que lors de ses

funérailles, il n'y ait pas d'éloge funèbre.» Et l'abbé André Drouin, l'orateur pour la circonstance, de continuer:

«Pourtant, j'aurais bien aimé dire que ce prêtre, né à Calumet, baptisé à Grenville, éduqué à l'école Cauvin de Hull, ancien élève des séminaires diocésains, ce prêtre, dis-je, portait en son cœur une affection particulière à l'évêque qui l'avait ordonné, Mgr Guillaume Forbes. J'aurais aimé mentionner ces stages de vicaire à Ripon et à Saint-Rédempteur, ces années d'aumônier au Sanatorium Saint-Laurent de Hull. J'aurais aimé citer ces cinq années de dénuement et de misère comme curé de Saint-Joseph de Lemieux. J'aurais voulu parler de ces trente ans comme curé-fondateur de la paroisse Saint-Sébastien... Oui partir de rien, mais à force de constance, de persévérance et de courage, bâtir une communauté... mais pour respecter la volonté du défunt, je me tais. 'À mes funérailles, qu'on parle du prêtre et qu'on prie pour moi'. »

«Ce prêtre dont nous entourons la dépouille mortelle de nos religieux hommages ne me pardonnerait pas de venir en cette chaire à seule fin de prononcer son éloge funèbre. Aussi, ce qu'il ne saurait me défendre, ce qu'il interdirait moins encore, c'est de faire appel en faveur de son âme, à vos pieux suffrages. 'Qu'on parle du prêtre et qu'on prie pour moi...'. »

Voilà maintenant que le prédicateur doit s'attarder à la tâche principale qui lui avait été confiée par le défunt dans ses dernières volontés à savoir parler aux fidèles présents du prêtre.

«Impossible de parler de vocation sacerdotale, sans rappeler une réalité mise en évidence par le dernier Concile et parmi les plus riches, celle de notre sacerdoce en tant que membre du peuple de Dieu. La vocation du prêtre ne se comprend qu'à la lumière de cette réalité. »

«Dans sa personne et jusqu'à la moëlle de son être, le Christ est essentiellement prêtre... Oui, lien vivant entre Dieu et les

humains... anneau unissant les bouts d'une même chaîne... tige liant la fleur au sol... pont établissant la communication entre les deux rives. »

«Par le baptême, nous acceptons non seulement de partager les sentiments du Christ. Lorsqu'on vit son baptême, nous nous présentons au Seigneur afin qu'il prolonge son action transformante en nous pour être assimilés par lui au point de dire comme saint Paul: 'Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi.' Ce prolongement du Christ en moi, commencé au baptême, complété toute la vie durant, c'est l'acte me christifiant, me sacerdotisant, m'intégrant dans le sacerdoce du Christ... Si le Christ est prêtre jusqu'à la moëlle de l'être, lorsqu'il me transforme en lui, comment ne pas devenir prêtre avec lui et comme lui ? Voilà pour le sacerdoce du peuple de Dieu, le sacerdoce des fidèles... »

«Le sacerdoce ministériel ou le sacerdoce des curés ne se comprend qu'à la lumière de cette réalité. Pour réaliser cette identification au Christ, pour intensifier cette assimilation du peuple de Dieu par le Christ, Jésus a voulu un groupe spécial de ministres... les prêtres... »

«Au service du peuple de Dieu, pour l'intégrer davantage dans cette poussée christique vers le Père... Au service du peuple de Dieu comme éducateur de la foi... Au service du peuple de Dieu comme célébrant principal de son eucharistie... Au service du peuple de Dieu comme témoin particulier de l'action caritative du Christ... Au service du peuple de Dieu pour rendre le Christ plus présent au sein même de ce peuple... »

Et l'orateur revenant maintenant à la personne même de l'abbé Raoul Dumoulin continue en ces mots:

«Raoul, notre frère, puisses-tu être pour toujours auprès du Christ-Prêtre que tu as voulu servir! Prie-le pour qu'il envoie son Esprit afin d'inspirer beaucoup de jeunes et d'adultes à le servir par le don de leur personne. Que le Christ

vienne choisir parmi nous des prêtres, pasteurs de son peuple, des diacres, des religieux et des religieuses, témoins de sa charité qui, avec tous les collaborateurs laïcs engagés, puissent servir l'Église en le faisant connaître et aimer de tous. Amen. »

Suite à ces paroles du prédicateur, la célébration eucharistique se poursuit comme d'habitude. On sentait cependant une union plus étroite que d'habitude entre le célébrant principal et les concélébrants et la foule présente dans l'église.

La musique

Pendant la liturgie des funérailles, le chant religieux fut assuré avec la plus grande compétence par Monsieur et Madame Rachel et Jean-Guy Marinier. En effet, le défunt lui-même avait manifesté, dans ses dernières volontés, le désir explicite de n'avoir que deux chantres pendant la célébration de ses funérailles. Madame Marinier toucha également les orgues de la paroisse, elle en est d'ailleurs titulaire depuis plusieurs années, à la demande du Père Allard.

Les services pendant l'eucharistie

Les deux premières lectures de la célébration ainsi que la prière universelle furent proclamées respectivement par Messieurs Hubert Dubois, Raymond Thibault et Jean Dumont.

Il faut souligner ici que pendant de nombreuses années, ces trois paroissiens avaient été de différentes manières des collaborateurs assidus et proches de l'Abbé Dumoulin.

Les servants lors de cette eucharistie solennelle furent, pour l'occasion, deux jeunes chevronnés, Paul et Marc Dumont. Ils sont habitués à rendre ce service de l'autel depuis l'arrivée du nouveau curé le Père Allard.

Il importe de souligner maintenant que cette célébration liturgique fut un événement très important dans la vie paroissiale. En effet, l'unité du sacerdoce ministériel se manifeste peu

souvent dans les paroisses par la concélébration qui atteint, il faut bien le souligner, le plus haut degré de signification lorsque, de fait, les prêtres entourent leur évêque comme ce fut le cas en cette occasion spéciale. Voici d'ailleurs une liste des prêtres qui se sont déplacés à l'occasion pour prier pour leur confrère dans le sacerdoce.

Présence du clergé

Rappelons ici les noms des prêtres qui entouraient S.E. Mgr Gervais, archevêque d'Ottawa, lors de cette concélébration:

Jean-Luc Demers, assistant-curé, Sainte-Marie, Orléans;
 André Drouin, curé, Sainte-Anne, Ottawa;
 Jean-Pierre Fredette, curé, Saint-Joseph, Orléans;
 Édouard Ladouceur, à la retraite;
 Jean-François Morin, curé, Saint-Charles, Vanier;
 Roger Morin, chancelier de l'archidiocèse d'Ottawa;
 Maurice Plouffe, à la retraite, archidiocèse de Gatineau-Hull;
 Roger Quesnel, du Tribunal ecclésiastique d'Ottawa;
 Léonard Rochon, curé, Sainte-Geneviève, Ottawa;
 Pierre Sabourin, archiviste, archidiocèse d'Ottawa;
 Gérard St-Denis, curé, Sainte-Marie, Orléans;
 Marcel Wolfe, vicaire général de l'archidiocèse de Gatineau-Hull;
 Pierre Allard, mariste, curé, Saint-Sébastien, Ottawa.

Enfin, nous pouvons souligner ici que de nombreux autres prêtres se seraient joints aux précédents si la température avait été plus clémente. Il en fut de même des paroissiens de Saint-Sébastien qui, malgré leur grand nombre, auraient été encore bien plus nombreux si nous n'avions pas eu une pluie verglaçante qui rendait les chemins très glissants et dangereux.

Nous ne pouvons pas passer sous silence ici, l'aide inappréciable des Chevaliers de Colomb tant du Conseil Jean-Paul I, de Saint-Sébastien, que ceux de l'Assemblée Mgr Guigues, de Vanier, dont l'Abbé Dumoulin était membre depuis de nom-

breuses années. Soulignons qu'une garde d'honneur simplifiée, en habit de soirée, se trouvait de part et d'autre du sanctuaire, soit les Sires Chevaliers Royal Besner, Jacques Charbonneau, Fernand Cloutier le Fidèle Navigateur de l'Assemblée Mgr Guigues, Jacques Daoust, Roland Faucher, Grand Chevalier du Conseil Jean-Paul I, Guy Gauvin, Paul Gauvin, Laurier Hamelin, André Marcil, Ernest Sauvé et enfin Guy Vachon. De plus, plusieurs autres Chevaliers avaient pris place dans la nef de l'église ou rendaient de précieux services comme placiers ou comme préposés à l'accueil. Nous leur en sommes très reconnaissant.

La cérémonie religieuse fut suivie par un goûter à la salle paroissiale où de nombreux paroissiens et paroissiennes se rendirent pour exprimer leurs sincères sympathies aux deux sœurs de l'Abbé Dumoulin et aux nombreux autres membres de sa parenté.

*Sous ton regard, ô Seigneur,
tu m'invites à être sur la route
des autres pour les aider à
devenir l'image de Dieu
au milieu de ce monde.*

LE NOUVEAU CURÉ

Après la réception de sa lettre de nomination comme curé de Saint-Sébastien, quelques membres de la paroisse déjà au courant, désirent rencontrer le nouveau curé. Une réunion est donc prévue entre eux et ce curé inconnu, au 982 de la rue Frances pour le mercredi 9 août 1989. Le groupe se compose de Messieurs Jean Dumont, Hubert Dubois, Pierre Lalonde, Richard Quesnel, Frédéric Trottier et Raymond Thibault l'hôte du groupe. Ces paroissiens tracent un rapide portrait de leur paroisse, répondent aux questions du futur curé et celui-ci s'efforce, à son tour, de répondre le mieux possible à leurs questions. Il importe ici de souligner que leur accueil fut des plus chaleureux et la rencontre se termine même par une offre sympathique pour lui venir en aide dans son déménagement au presbytère le temps venu.

Cette rencontre inaugure bien pour l'avenir, la collaboration de ces membres est déjà acquise. Le nouveau curé se sent revigoré face à sa nouvelle nomination. Ce soir-là, il retourne au Grand Séminaire du 180 boulevard Mont-Bleu de Hull le cœur plus léger face à sa nouvelle mission dans la vénérable Église d'Ottawa.

Mais il reste encore bien des choses à apprendre sur cette paroisse et il importe de prendre les moyens pour se renseigner un peu mieux.

Visites dans l'anonymat

On n'arrive cependant pas dans une nouvelle paroisse sans rien savoir à son sujet, car même les indications reçues ne sont pas complètes, loin de là. C'est ainsi que le futur curé se présente à la paroisse à quelques reprises le dimanche matin, dans le plus complet anonymat, afin de s'agenouiller dans le temple paroissial et de prier pour ses futurs paroissiens et paroissiennes. Oui, tout pasteur qui a reçu de Dieu une parcelle de la vigne du Seigneur à laquelle prodiguer ses soins, sait bien qu'il ne doit attendre que du Seigneur lui-même l'aide nécessaire pour réussir dans son ministère. Est-il besoin de le rappeler ici, la prière du curé pour ses paroissiens et paroissiennes a pour but premier de les placer dans le cœur de Dieu et de les lui abandonner. Prier pour ces gens confiés à nos soins pastoraux, n'est-ce pas fondamentalement préparer le chemin des cœurs à l'action vivifiante de Dieu ?

Le Père Allard vient aussi afin de voir un peu comment les choses se passent au plan liturgique. Il va donc se rendre compte personnellement du travail qui l'attend. Il réalise assez rapidement que le travail ne manquera pas, l'assistance aux eucharisties dominicales est nombreuse et plusieurs paroissiens et paroissiennes collaborent concrètement aux célébrations dominicales soit en faisant office de lecteurs, de ministres de la communion, ou encore en recueillant les offrandes des fidèles.

Puis, selon les directives de l'archevêché, il planifie une rencontre avec Monsieur l'Abbé Dumoulin au presbytère paroissial. Comme Monsieur Dumoulin n'est pas en parfaite santé, le Père Allard se présente au presbytère un bon lundi matin. Il y est accueilli par M. Richard Quesnel qui fait les présentations d'usage. Le pauvre Monsieur Dumoulin est malade au lit. La rencontre est donc très brève, mais le premier contact est ainsi

établi. Les deux prêtres s'entendent alors sur la remise des clés: ce sera après la messe solennelle de midi le 20 août 1989, comme le stipule la lettre de nomination de S.E. Mgr Plourde.

Un guide sûr et éclairé

Le plus précieux guide du Père Allard dans sa préparation concrète à sa venue à Saint-Sébastien vint de l'archevêché. En effet, le coordonnateur diocésain de la pastorale pour le secteur francophone, S.E. Mgr Gilles Bélisle, grâce à plusieurs rencontres avec le nouveau curé afin de lui prodiguer de nombreux conseils pratiques dans l'accomplissement de son futur ministère, a été un guide sans pareil. L'estime mutuel ne fait que grandir et le Père Allard tient ici à souligner l'énorme dette de reconnaissance qu'il doit à Mgr Bélisle de vénérée mémoire.

On ne saurait passer ici sous silence le fait qu'en devenant curé de paroisse un prêtre assume aussi une charge temporelle. En effet le *Code de droit canonique* déclare: «Dans toutes les affaires juridiques, le curé représente la paroisse, selon le droit; il veillera à l'administration des biens de la paroisse...»(voir: canon 532). Mais dans les diocèses de l'Ontario, tout prêtre devient en même temps représentant officiel de l'évêque du lieu, pour tout ce qui concerne l'administration des biens temporels de ladite paroisse. Il ne peut agir dans les questions temporelles sans d'abord avoir reçu une délégation à cet effet, appelée une *procuration*... Quoique recevant l'aide appréciable du *Conseil des affaires temporelles*, le curé demeure le premier responsable de la bonne gestion financière dont le but est de servir la mission spirituelle des fidèles laïques qui lui sont confiés.

Apprivoisement mutuel

Les liens pastoraux comme n'importe quelle relation interpersonnelle ne s'établissent pas en un clin d'œil. Ce n'est que peu à peu que le nouveau curé parvient à apprivoiser les

paroissiens et paroissiennes de Saint-Sébastien et que ceux-ci se laissent à leur tour apprivoiser par leur nouveau pasteur ou curé.

Comme cet album historique n'est ni le temps ni le lieu de faire le bilan des années passées à Saint-Sébastien de la part du deuxième curé, disons simplement que l'apprentissage mutuel ne se fait pas du jour au lendemain. On ne perd pas un pasteur qui a travaillé avec nous pendant trente ans et avec lequel on a créé des liens pastoraux de tous genres pour en accepter un nouveau, tout à fait différent, en quelques semaines. Cela prend du temps et des efforts mutuels, rien là qui ne soit pleinement compréhensible!

Mais tout à fait désireux de servir, à l'exemple du Seigneur et de la Vierge Marie, tout en étant leur pasteur, le nouveau curé désire consulter le plus souvent possible les gens qu'il est venu pour servir. Voici un exemple concret d'interaction tôt après l'arrivée du deuxième curé de la paroisse. Le deuxième dimanche après son arrivée, une personne lui fait la remarque suivante: «Monsieur le curé, vous n'avez pas besoin de répéter l'évangile dans votre homélie, on l'a entendu lorsque vous l'avez proclamé, c'est la même chose pour ce que vous dites, ne vous répétez pas, une fois suffit.» La leçon, croyons-nous, est bien acceptée et porte ses fruits, car elle ne tombe pas dans une oreille de sourd !

Intégration pastorale

Un curé n'est pas une île, il importe qu'il s'intègre dans le presbyterium local, d'une région pastorale bien précise. Comme la paroisse Saint-Sébastien fait partie de la Région pastorale numéro un, c'est d'abord avec les prêtres de ces paroisses que le Père Allard doit s'intégrer. Cette région est alors composée des dix paroisses suivantes: Notre-Dame d'Ottawa, Sainte-Anne, Sacré-Cœur, Saint-Charles, Marie-Médiatrice, Notre-Dame-du-Saint-Esprit, Saint-Louis-Marie-de-Montfort, Notre-Dame-de-la-Présentation, Notre-Dame-de-Lourdes de Vanier et Saint-Sébastien. Le Vicaire épiscopal ou régional n'est nul autre que

Monsieur l'abbé Jean-Luc Demers, curé de Notre-Dame-du-Saint-Esprit de Vanier. Il représente l'archevêque auprès de ses confrères. Soulignons en passant qu'il n'y a pas une personne vivant sur un territoire, pas un pouce de territoire qui ne relève d'une paroisse, tout comme il n'y a aucune paroisse qui ne fasse partie d'un diocèse, mais un diocèse c'est vaste et pour être plus proche des gens, davantage à l'écoute des besoins du milieu, les régions pastorales jouent un rôle important.

Prêtres auxiliaires

En arrivant à la paroisse, le nouveau curé n'est heureusement pas seul. En plus de jeunes étudiants qui fréquentent l'Université Saint-Paul pour leurs études en théologie, un confrère mariste prêtre s'occupe de la direction spirituelle, le P. Yvan Carré, il assume en outre la préparation et la célébration des baptêmes. Celui qui aide le curé d'une façon plus particulière est cependant l'Abbé Michel Visi, originaire du Vanuatu, dans le Pacifique sud, qui agit comme vicaire dominical, tout en terminant sa licence en droit canonique à l'Université Saint-Paul. Très vite, les gens de la paroisse apprennent à l'apprécier et à aimer l'entendre annoncer la parole de Dieu. Il n'est donc pas surprenant qu'à l'occasion de son départ, à la fin de l'année académique 1989-1990, les gens lui manifestent leur grande appréciation en lui faisant un très beau cadeau en argent. Soulignons ici que l'abbé Visi est depuis lors devenu évêque du diocèse de Port Vila, dans son pays d'origine. Il a reçu la consécration épiscopale dans la cathédrale du Vanuatu le 12 avril 1997 des mains de S.E. Mgr Francis Lambert, mariste, l'évêque émérite, celui-là même qui l'avait envoyé au Canada poursuivre des études avancées.

Au début de l'année pastorale, soit en septembre 1990, les deux prêtres ci-haut nommés ne sont déjà plus là, les autorités de la communauté les ont remplacés par le Frère Mario Garon. Même s'il n'est pas prêtre, le Frère Mario s'est rapidement fait connaître de tous. À l'occasion, il donnait l'homélie et aidait ainsi le curé, mais il s'est fait connaître davantage par son

travail empressé auprès des enfants de l'École Saint-Paul et cela jusqu'à son départ pour Saint-Basile, au Nouveau-Brunswick, à l'été 1995. Ses services furent grandement appréciés du personnel tant de l'école par son dévouement inlassable que par celui de la paroisse. Il n'est certes pas exagéré de dire ici que le Frère Mario mérita l'amitié de tous. Nous lui souhaitons donc un heureux apostolat à Saint-Basile.

Administrateur paroissial

Environ deux ans après sa nomination à Saint-Sébastien, S.E. Mgr Marcel Gervais, le nouvel archevêque, en date du 15 août 1991, ajoute à la charge déjà lourde de Saint-Sébastien, celle d'administrateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, suite à la démission de son curé Monsieur l'abbé Gérard-Majella Séguin. Monseigneur a auparavant glissé un mot sur le sujet au Père Allard lors de la session d'étude tenue à la maison des Sœurs de la Charité à Orléans. Mais nous sommes convaincus que, lorsque Dieu nous appelle à servir, il est toujours présent pour nous soutenir par sa grâce surabondante. C'est dans cet esprit que cette tâche additionnelle est reçue et acceptée par le curé de Saint-Sébastien. Comme on peut le voir, on ne prend pas une paroisse comme on prend possession d'une boutique spécialisée ou d'une pharmacie, etc. C'est l'évêque qui choisit le curé ou l'administrateur et lui attribue une paroisse. De la sorte tout curé est mandataire de l'évêque et il participe à son service, exerçant le ministère à sa place. L'union entre les curés et l'évêque se doit d'être étroite, pour le bien de l'Église diocésaine tout entière.

Vicaire épiscopal

Un peu plus d'un an plus tard, le curé de Saint-Sébastien est élu à la tête de la région pastorale numéro un. En devenant *vicaire épiscopal* de cette région pastorale, le Père Allard devient également membre du *conseil presbytéral* de l'archidiocèse d'Ottawa en date du premier octobre 1992 pour un terme

de trois ans. C'est un service supplémentaire qui s'ajoute aux autres. Voici la lettre officielle de nomination:

«Considérant que l'Évêque doit exercer sa charge pastorale quant au gouvernement de son diocèse de manière à être au service de tous les fidèles confiés à sa charge pour leur plus grand bien;

Considérant que chaque fois que le bon gouvernement du diocèse le demande, un ou plusieurs vicaires épiscopaux peuvent aussi être constitués par l'Évêque diocésain: ils possèdent alors pour une partie déterminée du diocèse ou pour une certaine catégorie d'affaires... le même pouvoir ordinaire que le droit universel accorde au vicaire général, selon le droit canonique (canon 476);

En vertu de Notre charge pastorale et par la teneur des présentes, Nous vous nommons et instituons Vicaire épiscopal, dit régional, responsable de la zone pastorale n° 1 (secteur français) en remplacement de M. l'abbé Jean-Luc Demers dont le terme d'office prend fin le 1^{er} octobre 1992 avec l'assentiment de votre Supérieur provincial.

Au Vicaire épiscopal revient de plein droit le même pouvoir que le Vicaire général, mais seulement pour la catégorie d'affaires pour lesquelles il a été constitué, à l'exception des causes que l'Évêque se serait réservées ou qu'il aurait réservées au Vicaire général, ou qui requièrent selon le droit le mandat spécial de l'Évêque (canon 479, § 2).

Au Vicaire épiscopal, dans la sphère de sa compétence, appartiennent aussi toutes les facultés habituelles concédées à l'Évêque par le Siège Apostolique (canon 479, § 3). Vous trouverez ci-joint un document «les vicaires régionaux» donnant vos facultés et les tâches des Vicaires régionaux.

En tant que Vicaire épiscopal, vous êtes membre du Conseil presbytéral.

Vous prêterez votre serment d'office et émettrez votre profession de Foi selon les normes du droit, en présence de Mgr Roger Morin, p.a., v.g., ou de son délégué.

Votre nomination prendra effet le 1^{er} octobre 1992 et sera valable pour un terme de trois ans.

Donné à Ottawa, au siège de la curie métropolitaine, le quatorzième jour du mois de septembre de l'année du Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-douze. »

Suivent les signatures de S.E. Mgr Marcel Gervais et de Mgr Roger Morin, chancelier.

*L'analyse des besoins
pastoraux suggère un
regroupement paroissial
dans le quartier Overbrook.*

LA PAROISSE S'AGRANDIT

L'année suivante, S.E. Mgr Marcel Gervais, suite aux consultations requises par la loi ecclésiastique, révoque le décret d'érection de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, la rattachant officiellement à la paroisse Saint-Sébastien, car nous le savons, tous les territoires d'un diocèse doivent nécessairement être rattachés à une paroisse déterminée. Voici le texte officiel du Décret:

«Salut dans le Seigneur qui est le vrai Salut.

À tous ceux et celles qui liront les présentes, Nous faisons savoir ce qui suit:

1. Attendu que la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Ottawa fût érigée canoniquement en paroisse par Mgr Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa, le 12 novembre 1947;
2. Attendu que la dite paroisse est administrée temporairement par le Père Pierre Allard, s.m., curé de la paroisse St-Sébastien d'Ottawa depuis le 15 août 1991;
3. Attendu que ladite paroisse peut difficilement continuer à exister, tenant compte des changements qui ont eu lieu

depuis quelques années au niveau démographique et religieux et tenant compte aussi de la capacité de la paroisse de pouvoir se subvenir à elle-même;

4. Vu qu'il y a eu rencontre avec les paroissiens de Notre-Dame-de-la-Présentation, dimanche, le 23 mai 1993 afin de les mettre au courant de la situation et voir comment on envisage l'avenir de la paroisse;

5. Vu qu'il revient à l'évêque diocésain d'ériger, supprimer ou modifier les paroisses... après avoir entendu le conseil presbytéral (canon 515, § 2) et le collège des consultants selon le cas... (canon 1277);

6. Vu que le conseil presbytéral et le collège des consultants ont été consultés le 10 février 1993;

Nous, soussigné, Archevêque d'Ottawa, ayant examiné attentivement tous les faits et circonstances concernant la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, en vertu de notre charge pastorale et par le présent décret, révoquons le décret d'érection de ladite paroisse et la nomination du Père Pierre Allard, s.m., comme administrateur, de sorte que ladite paroisse cessera d'être une entité juridique comme paroisse et les fidèles du territoire de ladite paroisse feront partie intégralement de la paroisse St-Sébastien d'Ottawa.

Quant aux registres de baptêmes, confirmations, mariages et funérailles et autres registres paroissiaux, ils seront déposés au presbytère de la paroisse St-Sébastien où ils seront conservés.

De plus, le curé de la paroisse St-Sébastien devra pourvoir aux besoins spirituels des anciens paroissiens de Notre-Dame-de-la-Présentation par un ministère pastoral approprié, en assurant la célébration de l'Eucharistie une fois par semaine au Château Donald aussi longtemps que cela sera possible. Quant aux personnes âgées de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation qui veulent assister à la messe dominicale à l'église St-Sébastien et qui n'auraient pas de

transport, la paroisse St-Sébastien trouvera les moyens de leur venir en aide.

À la suite de la fermeture de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, l'église et le presbytère seront vendus en observant les prescriptions du droit canonique concernant l'aliénation des biens ecclésiastiques.

Quant à l'avoir de la paroisse Notre-Dame-de-le Présentation, le tout sera remis à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine d'Ottawa, qui verra à s'entendre avec la paroisse St-Sébastien pour assurer le paiement des comptes et des dettes que ladite paroisse aurait encourus.

Pour toute autre matière qui n'a pas été mentionnée ou déterminée dans le présent décret, il faudra se conformer aux prescriptions du droit canonique.

Le présent décret prendra effet dimanche le 27 juin 1993 après la messe dominicale de 10h00.

La teneur de ce décret sera communiquée aux deux paroisses Notre-Dame-de-la-Présentation et de St-Sébastien d'Ottawa.

Donné à Ottawa, au siège de la Curie métropolitaine, sous notre seing et sceau et le contreseing de Notre chancelier, le dix-huitième jour du mois de juin de l'An du Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-treize.»

Les signatures de S.E. Mgr Marcel Gervais et de son chancelier Mgr Roger Morin suivent.

Souignons que ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'un évêque diocésain doit en arriver à prendre une mesure semblable. Dans son cœur de premier pasteur, il comprend la souffrance non seulement des personnes qui, au cours des années, ont travaillé fort pour construire la paroisse à tous les niveaux et en faire un centre véritable de vie et d'éducation chrétienne. Mais en bon père de la famille diocésaine, il ne peut pas non plus se montrer un administrateur irresponsable.

Les catholiques libanais

Que deviendra le beau temple que les paroissiens et paroissiennes avaient érigé de leurs offrandes généreuses pendant de si longues années ? Devra-t-on le détruire ? Lui trouvera-t-on une autre vocation ? Voilà autant de questions qui surgissent sur les lèvres de nombreuses personnes ! Mais le Seigneur veille sur sa vigne. La communauté catholique libanaise de rite maronite d'Ottawa cherche depuis quelque temps une église assez grande pour prendre soin de ses fidèles de plus en plus nombreux. C'est ainsi que l'église Notre-Dame-de-la-Présentation restera consacrée à la louange du Seigneur, même si elle s'appellera dorénavant la paroisse Saint-Charbel, du nom d'un saint cher aux libanais, Charbel Makhlof (Voir: Antoine Khoury Harb, *Les Maronites, histoire et constantes*, 1985, p. 144). Mentionnons ici qu'elle est confiée aux soins pastoraux du P. Raymond Hanna.

De précieux auxiliaires

Le curé de Saint-Sébastien devient donc à l'avenir le pasteur d'une paroisse deux fois plus grande qu'auparavant. On estime en effet que Saint-Sébastien compte maintenant mille cinq cent cinquante-cinq familles, ce qui, en importance, la place au quatorzième rang des cinquante-six paroisses francophones du diocèse d'Ottawa. Il importe donc qu'il puisse trouver de l'aide surtout pour le ministère de fin de semaine.

Le P. Claude Otto arrive donc en août 1994. Tout en enseignant à l'Université Saint-Paul, il travaille à la rédaction de sa thèse de doctorat en théologie. Malheureusement, il ne restera qu'une année avant d'être lui-même nommé curé de la paroisse Saint-Luc de Buckingham, Québec, à l'été 1995.

Une mention honorable revient encore au Frère Mario Garon pour l'aide appréciable apportée à la communauté paroissiale pendant cinq ans, soit de 1990 à 1995. Le Frère Mario a consacré d'innombrables heures de son temps à l'École Saint-Paul. Ses services furent hautement appréciés par le personnel